MAIRIE DE BRENNILIS LE BOURG 29690 BRENNILIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille huit, le 14 novembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, , Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis

Manac'h, Carole le Boulanger, Jérôme Cochennec, Sylvie Birhart, Jean Faillard,

Anita Daniel, Berc'hed Troadec.

Absents : Marcel Gérardin excusé (procuration à Olivier Magoariec)

Secrétaire de séance : berc'hed Troadec

Convocation: 05.11.2008

Objet: DEMANTELEMENT DE LA CENTRALE NUCLEAIRE CLI – (Commission Locale d'Information)

Le Président du Conseil général a saisi la municipalité de Brennilis dans le cadre de la procédure de création d'une Commission locale d'information auprès de la Centrale nucléaire des Monts d'Arrée. Il s'agit pour le Conseil municipal de rendre un avis sur le projet d'arrêté instituant la CLI et sur la composition de celle-ci, ainsi que, désigner en son sein 2 membres pour y participer.

Le maire informe qu'il décide de reconduire la délégation qui représentait précédemment la municipalité à l'observatoire du démantèlement à savoir JV GRUAT et S BIRHART.

B. TROADEC note l'absence totale de discussion relative à ces désignations d'autant plus que la CLI et l'observatoire n'ont pas les mêmes objectifs et s'interroge sur l'objectivité de la représentation municipale d'un délégué, également employé à la centrale!

L'opposition précise que c'est en réunion de conseil (ouverte à la population) que l'on discute mais aucun débat n'est possible car toute décision est prise avant.

Ainsi, à la majorité, le conseil désigne donc S Birhart et JV Gruat membres représentants Brennilis a la CLI.

le Conseil après en avoir délibéré demande à l'unanimité que la mission de la CLI est aussi d'informer le public sur les informations qui lui sont communiquées «par les laboratoires indépendants lui communiquant des résultats d'analyses de la présence d'éléments radioactifs dans l'environnement de la Centrale.

Pour copie conforme au registre. Le Maire,

Jean-Victor GRUAT.



1 7 DEC. 2008

SOUS-PREFECTURE
29150 CHATEAULIN